



Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2021-2022
 tenue le mardi 7 juin 2022 à 16h30 au Salon Royal de
 l'Hôtel-Suite Imperia au 2935, boul. de la Pinière à Terrebonne

Présences : (31/84)

Arseneault, Mélanie	→	Lanaudière	(2)
Benoit, Samantha	→	Montréal	(1)
Blaquière, Caroline	→	Laurentides	(1)
Boucher, Louise	→	Mauricie - Centre	(1)
Bouveret, Perrine	→	Montérégie	(1)
Brisson, Donald	→	Laurentides	(1)
Caisse, Jonathan	→	Montréal	(1)
Canuel, Lucie	→	Montréal	(4)
Caudron, Kathleen	→	Lanaudière	(1)
Dassie, Valérie	→	Montérégie	(4)
Hermilyn, Sandy	→	Montréal	(1)
Labbé, Chanelle	→	Montérégie	(1)
Lalande, Gilles	→	Montréal	(3)
Lamoureux, Jocelyn	→	Laurentides	(1)
Landry, Nadia	→	Montérégie	(2)
Messier, Guillaume	→	Montérégie	(1)
Potvin, Myriam	→	Laurentides	(1)
Théroux, Simon	→	Laurentides	(2)
Thibault, Claire	→	Lanaudière	(1)
Tremblay, Michel	→	Montréal	(1)
Massie, Mario-Olivier	→	DG conseil	(0)

Absences : (53/84)

Abellard, Marie-Agar	→	Laval	(1)
Bensaïd, Saïd	→	Montréal	(2)
Blackburn, Stéphanie	→	Saguenay	(1)
Beauchamp, Nelson	→	Montréal	(1)
Beaubien, Martine	→	Montréal	(1)
Boufadiz, Ghita	→	Montréal	(2)
Bédard, Éric	→	Montérégie	(1)
Bullock, Paul	→	Laurentides	(3)

Blais, Natacha	→	Etrie	(1)
Blouin, Bruno	→	Montérégie	(1)
Cloutier, Marie-Ève	→	Laurentides	(1)
Conserve, Natacha	→	Lanaudière	(1)
Decaudin Méric, Brigitte	→	Laval	(1)
Désir, Kettia	→	Laval	(1)
Desy, Luc	→	Lanaudière	(1)
Eboseri, Jean-David	→	Laurentides	(1)
Fitzback, Karine	→	Québec	(1)
Gauthier, Micheline	→	Mauricie	(1)
Gauvreau, Benoit	→	Lanaudière	(1)
Gilbert, Laury	→	Saguenay	(1)
Girard, Alec	→	Montérégie	(2)
Jason, Cheevers	→	Montréal	(6)
Héту, Pierre	→	Montréal	(1)
Ibironke, Fakoya	→	Montréal	(1)
Kokitko, Stéphanie	→	Montérégie	(1)
Leduc, Nancy	→	Laurentides	(3)
Lemieux, Sylvain	→	Laurentides	(1)
Le Strat, Isabelle	→	Lanaudière	(1)
Maghous, Chakir	→	Montréal	(2)
Lafrance, Jean	→	Québec	(1)
Lévesque, Pascal	→	Québec	(2)
Monté, Martin	→	Montérégie	(3)
Morin, Darcy	→	Laurentides	(1)
Normandeau, Isabelle	→	Saguenay	(1)
Plante, Jean-François	→	Lanaudière	(2)
Robert, Nicolas	→	Laurentides	(1)
Zahrane, Fouzia	→	Montréal	(1)

Invités : (12)

Charbonneau, France	→	Adjointe direction FRIJQ
Courchesne, Cynthia	→	Laurentides
Dicaire, Alexandra		
Dejean, Stéphanie	→	Laurentides
Filiatrault, Patrick	→	Montréal
Forest, Marie-Claude	→	Laurentides
Paris, Bryan		Mauricie – Centre -Québec
Pelletier, Alexandra		Montérégie
Savard, Geneviève	→	Mauricie-Centre -Québec
Talla Nzokou, Manuel Gaël	→	Montérégie
Williams, Marco	→	Montérégie

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue de la présidente, Mélanie Arseneault
2. Introduction et ouverture de l'assemblée, par Mario-Olivier Massie
3. Proposition pour la nomination d'un président et secrétaire d'assemblée **R-22-06-13**
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 7 juin 2022 **R-22-06-14**
5. Adoption du procès-verbal de l'AGA 2020-2021 (23 septembre 2021) **R-22-06-15**
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 21 avril 2021 **R-22-06-16**
7. Présentation du Comité ad hoc de la gouvernance par Louise Boucher et Mario-Olivier Massie
 - Mot d'introduction de Louise Boucher, présidente du comité de gouvernance et explications des actions prises par le comité
 - Présentation des nouveaux règlements généraux de la FRIJQ par Mériem Benammour, consultante de la firme Arsenal Conseils / Loranger-Marcoux avocats (DOC)
 - Période de questions (15 minutes)
 - Acceptation des nouveaux règlements généraux de la FRIJQ **R-22-06-17**
8. Présentation et acceptation des états financiers 2021-2022 par Nadia Landry, trésorière et Mario-Olivier Massie **R-22-06-18**
9. Nomination d'un vérificateur comptable pour l'année 2022-2023 **R-22-06-19**
10. Présentation du rapport annuel 2021-2022 par Mario-Olivier Massie
11. Nomination, renouvellement de mandat et entérinement des membres du conseil d'administration 2022-2023 (DOC) **R-22-06-20**
 - Renouvellement de mandat (6 de 2 ans)
 - Montréal (2)
 - Lanaudière (2)
 - Est-Québec (1)
 - Montréal - Estrie (1)
 - Poste vacant (2) : Région des Laurentides (Fin de mandat 2023)
 - Est du Québec (Fin de mandat 2023)
12. Questions diverses des membres
13. Levée de l'assemblée **R-22-06-21**

Introduction et ouverture de l'assemblée : Monsieur Massie, directeur général, prend la parole en souhaitant la bienvenue aux membres de cette assemblée générale annuelle de la FRIJQ. Il informe les membres qu'il est en présence de notre présidente, Mélanie Arseneault et de Nadia Landry, la trésorière. Dans un premier temps, il expose certaines directives pour cette rencontre, étant donné que cette assemblée générale annuelle a lieu en mode présentiel et selon les règlements généraux 2022.

Il débute par la prise de présence des membres et les nomme un à un afin de s'assurer du quorum. De plus, il les informe des procédures à suivre et explique que, s'il y a des questions concernant les dossiers de la COVID-19, problématiques avec la reddition de comptes ou autres dossiers, les membres devront les lui transmettre par courriel ou bien le rencontrer après la réunion.

M. Massie passe la parole à notre présidente, Mélanie Arseneault, pour l'ouverture officielle de cette AGA 2021-2022.

1. Mot de bienvenue de la présidente, Mélanie Arseneault

Mélanie Arseneault souhaite la bienvenue aux membres présents de la fédération et déclare que la 22^e assemblée générale annuelle est ouverte à 16h30. Elle est heureuse de pouvoir enfin rencontrer les membres en présentiel et cela après deux ans.

Dans un premier temps, elle désire faire le point et apporter une précision concernant l'importance des rencontres et discussions que nous tenons entre nous, que ce soit par correspondance, vidéoconférence, courriel ou verbalement, sachant que nous avons tous notre lot de fatigue du travail accompli dans chacune des RI, dû à la COVID, en plus du travail que nous avons réalisé ensemble au niveau de la nouvelle Entente nationale et les différents comités que nous avons mis en place en 2021-2022. Nous devons respecter les discussions lors de nos échanges à l'égard des commentaires ou interrogations que nous pouvons avoir et de même pour la permanence.

De plus, elle explique la situation à l'effet que le directeur général, M. Massie, essaie de répondre à vos questions selon vos demandes d'information, et ce, dans un délai plus que raisonnable.

Dans le rapport annuel 2021-2022 que nous vous avons transmis, vous pourrez prendre connaissance des faits saillants de notre fédération au cours de la dernière année. Ce dernier met également en valeur les réalisations et accomplissements de notre personnel qui, jour après jour, encourage la persévérance et contribue à la réussite de tous les employés de nos résidences et nos usagers.

Comme vous le savez, la fin de notre année financière a été marquée par la poursuite de la pandémie mondiale (COVID-19) où chacun d'entre vous a su démontrer une certaine créativité, et ce, en un temps record, en ce qui a trait aux mesures sanitaires imposées.

Durant cette année, tel que discuté lors de l'Assemblée générale annuelle 2021, nous avons mis en place un comité de négociation de l'Entente nationale 2020-2025, qui s'est réuni à de nombreuses reprises afin de compléter les négociations, suite à notre Assemblée générale spéciale, en avril 2021.

Mme Arseneault tient d'ailleurs à remercier les membres du comité, soit : Pascal Lévesque (Capitale nationale), Martin Monté (Estrie), Éric Bédard (Montérégie), Gilles Lalande (Montréal) et Mario-Olivier Massie, directeur général, qui ont grandement contribué à défendre vos intérêts, en préparant la documentation nécessaire pour cette négociation.

Finalement, elle tient à souligner le travail accompli par chacun et chacune d'entre vous afin de faire avancer les dossiers et les différents projets dans nos RI. Elle remercie les membres pour leur dévouement et leur détermination à faire bouger les choses, à accueillir et prendre soin davantage de jeunes dans les différentes ressources, et ce, partout dans la province de Québec.

2. Introduction et ouverture de l'assemblée par Mario-Olivier Massie

La présidente demande au directeur général, M. Massie, de confirmer le quorum. Ce dernier a pris les présences à l'aide de la liste des membres ayant confirmé leur présence. Il nous confirme que nous avons le quorum requis pour débiter cette rencontre, car nous avons trente-et-un (31) membres sur quatre-vingt-trois (83) et dix (10) invités.

3. Mme Arseneault propose la nomination d'un président et secrétaire d'assemblée. Elle suggère le nom de Mario-Olivier Massie, qui agira à titre de président et secrétaire de l'assemblée générale annuelle 2021-2022.

R-22-06-13

Il est proposé par Gilles Lalande, secondé par Michel Tremblay et adopté à l'unanimité que Mario-Olivier Massie puisse agir à titre de président et secrétaire de l'assemblée générale annuelle 2021-2022.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 7 juin 2022

M. Massie fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts à cette dernière.

R-22-06-14

Il est proposé par Louise Boucher d'accepter l'ordre du jour, tel que présenté par la présidente, secondé par Kathleen Caudron et adopté à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de l'AGA 2020-2021 tenue le 23 septembre 2021

Les membres présents ont pris connaissance du contenu du procès-verbal de l'AGA 2020-2021.

R-22-06-15

Il est proposé par Guillaume Messier, secondé par Gilles Lalande et adopté à l'unanimité d'accepter, tel que déposé, le procès-verbal de l'AGA 2020-2021 tenue le 23 septembre 2021.

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 21 avril 2021

Les membres présents ont pris connaissance du contenu du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 21 avril 2021.

Il est proposé par Michel Tremblay, secondé par Guillaume Messier et adopté à l'unanimité d'accepter, tel que déposé, le procès-verbal de l'assemblée générale spéciale tenue le 21 avril 2021.

7. Présentation du Comité ad hoc de la gouvernance par Louise Boucher et Mario-Olivier Massie

Louise Boucher, présidente du comité de gouvernance, explique les actions prises par le comité avant de débiter la présentation des nouveaux règlements généraux de la FRIJQ. Au nom des membres du conseil d'administration, elle aimerait présenter les étapes d'une telle mission. Le conseil d'administration a choisi la firme Loranger Marcoux-Arsenal Conseil, en septembre 2021, après avoir fait appel à certaines firmes similaires dans le domaine. Leur rôle principal était de nous accompagner, nous soutenir et nous conseiller dans la mise à jour de nos politiques de gouvernance.

Dans cette même rencontre, le comité de gouvernance a été formé de Mélanie Arsenault, Michel Tremblay, Caroline Blaquière, Mario-Olivier Massie et moi-même, qui fut nommée présidente dudit comité.

Le comité avait comme mandat de mettre à niveau les politiques de gouvernance de la FRIJQ. Nous avons procédé à la rédaction et la révision de nos politiques de gouvernance, soit : les règlements généraux, le profil de membre du conseil d'administration, que vous avez reçu avec la documentation de ce jour, le code d'éthique, la politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et du traitement des plaintes et la politique en matière d'usage d'alcool, de drogues et de certains médicaments. Par contre, les règlements généraux étaient la pierre angulaire de ce mandat.

Pour ce faire, Mme Mériem Benammour fut désignée pour nous accompagner. Elle a d'abord préparé un diagnostic de nos règlements généraux, qui met en lumière les éléments qui ne répondaient pas à la législation actuelle ou qui étaient inexistantes.

La consultante nous a remis un premier rapport d'Audit des règlements généraux, le 1^{er} octobre 2021, identifiant la nécessité d'une clarification ou une modification dans l'évolution des pratiques de la FRIJQ, des meilleures pratiques de gouvernance et du respect des législations actuelles.

Par la suite, nous avons tenu une première rencontre de travail avec le comité (19 octobre) et une courte formation sur le rôle d'un CA et la proposition de modifications.

Le 29 octobre, nous avons tenu une rencontre de travail avec la consultante et les travaux se sont poursuivis entre la firme, Louise Boucher et M. Massie. La deuxième rencontre du comité a eu lieu le 16 novembre et portait sur l'échange concernant certains points-clés pour connaître la position des membres.

La présentation au conseil d'administration par notre consultante a eu lieu le 2 décembre dernier, pour fins de discussion et d'acceptation.

Elle fit une courte présentation sur le rôle d'un CA et des membres et procéda à la présentation du projet de règlements généraux à cette date ainsi que l'acceptation finale par le conseil d'administration en mars dernier.

Lors de ces rencontres, le Comité ad hoc de la gouvernance et votre conseil d'administration ont revu l'ensemble des points commentés par la consultante afin d'arriver à ce jour aux nouveaux règlements généraux que vous avez reçus avec vos différents documents et qui vous seront présentés par Mme Myriam Bennamour, consultante chez Arsenal Conseils / Loranger Marcoux, avocats.

Le conseil d'administration a demandé à notre consultante, Mme Bennamour, de vous présenter les nouveaux règlements généraux, suivi d'une période de questions de 15 à 20 minutes. Je vous demanderais de ne pas intervenir durant la présentation et de prendre des notes. (Les membres ont une copie)

Je tiens à souligner et remercier la participation des membres du comité, notamment Michel, qui a été notre référence en matière d'histoire de la FRIJQ. L'histoire est primordiale dans une démarche comme celle que nous avons entreprise. Pour savoir où on s'en va, il faut savoir d'où on vient. Alors, encore une fois, merci Michel, Caroline, Mélanie et sans oublier Mario, pour votre travail de planification et de suivi, afin de vous assurer de l'avancement du dossier. Elle cède la parole à Mériem Benammour, pour la présentation.

La présentation des nouveaux règlements généraux de la FRIJQ est faite par Mériem Benammour, consultante de la firme Arsenal Conseils / Loranger-Marcoux avocats, par le biais d'une approche claire, qui explique l'ensemble des principaux changements qui furent apportés, dans le but de moderniser notre gouvernance et l'ensemble de nos politiques de gouvernance, qui pourront être disponibles pour nos Ressources. Après sa présentation, elle demande s'il y a des questions sur sa présentation.

L'ensemble des personnes présentes acceptent cette présentation et Louise Boucher tient à remercier Mme Benammour pour son travail dans ce dossier.

R-22-06-17

Il est proposé par Caroline Blaquièrre, secondé par Myriam Potvin et adopté à l'unanimité d'approuver les nouveaux règlements généraux de la FRIJQ, tels que présentés et déposés.

8. Présentation et acceptation des états financiers 2021-2022

Nadia Landry, la trésorière, dépose les états financiers 2021-2022, en date du 31 mars 2022, considérant qu'elle est en poste que depuis mars dernier, suite au départ de Caroline Blaquièrre de son poste de trésorière. Nadia Landry demande à Mario-Olivier Massie d'en faire la présentation et ce dernier indique que le rapport de mission d'examen fut préparé et transmis par notre firme comptable Dumoulin Léonard & Touchette.

Il explique les données et confirme que le document présenté représente très bien les orientations financières que nous nous étions données et qui furent acceptées par le conseil d'administration dûment tenu le 13 mai 2022.

Si nous regardons le rapport annuel, à la page 6 et 7, pour ce qui est des produits pour 2021-2022, ils sont de l'ordre de 381 530 \$ et les charges de 210 063 \$, dont un excédent sur les produits de 171 467 \$ en 2021-2022, par rapport à une somme de 26 611 \$ en 2020-2021, qui est dû à une somme de 132 600 \$ pour le nouveau programme de formation, que nous dépenserons dans les prochains mois. Vous remarquerez qu'au niveau du bilan au 31 mars 2022, nous avons un actif de 504 570 \$, soit plus de 215 127 \$ par rapport à l'année 2020-2021.

Après lecture et commentaires du dépôt des états financiers 2021-2022, il est proposé d'adopter le rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant, soit les États financiers 2021-2022 en date du 31 mars 2022, tels que présentés par nos comptables chez Dumoulin Léonard et Touchette.

R-22-06-18

Il est proposé par Simon Thérout, secondé par Caroline Blaquière et adopté à l'unanimité d'approuver le rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant, soit les États financiers 2021-2022 en date du 31 mars 2022, tels que présentés par nos comptables chez Dumoulin Léonard et Touchette.

9. Nomination d'un vérificateur comptable pour l'année 2022-2023

La trésorière, Nadia Landry, demande aux membres de l'assemblée de reconduire pour une autre année la firme comptable Dumoulin Léonard & Touchette pour le mandat annuel et la préparation d'un rapport de mission d'examen pour l'année 2022-2023.

R-22-06-19

Il est proposé par Nadia Landry, secondé par Caroline Blaquière et adopté à l'unanimité de nommer la firme comptable Dumoulin Léonard & Touchette pour le mandat annuel et la préparation d'un rapport de mission d'examen pour l'année 2022-2023.

- 10.** En ce qui concerne la présentation du rapport annuel 2021-2022, Monsieur Massie tient à informer les membres présents qu'une copie a été envoyée à l'ensemble des membres de la FRIJQ et qu'il ne fera qu'une brève présentation des actions qui furent réalisées en votre nom, durant l'année 2021-2022. Le tout a été réalisé en collaboration avec votre conseil d'administration et certains membres de la FRIJQ, par leur participation à différents comités.

Monsieur Massie demande aux membres présents s'il y a des questions concernant cette présentation. Aucune question n'a été posée. La présidente, Mme Arseneault, remercie M. Massie et tient à le féliciter pour son travail au cours de la dernière année.

11. Nomination et entérinement des membres du conseil d'administration 2022-2023

M. Massie explique que l'ensemble des membres ont reçu, le 17 mai dernier, une note de la mise en candidature pour le renouvellement de mandat et des postes vacants au conseil d'administration pour 2022-2023, le formulaire de mise en candidature et le tableau indiquant les postes à renouveler en 2022-2023. Il n'a reçu aucune candidature à la **date limite du 27 mai** et que tous les candidats qui voulaient se présenter devaient déposer le formulaire de mise en candidature avec leur CV. Il présente le tableau de la composition du collège électoral, selon l'article 24 des règlements généraux et indique que le nombre est de 12 administrateurs, incluant le directeur général. Ce dernier est membre d'office du conseil, sans aucun droit de vote. Ce qui veut dire qu'il y a 11 postes d'administrateurs qui doivent refléter les différentes régions socio-sanitaires du Québec, soit d'un maximum de deux (2) administrateurs par région, tel qu'indiqué par notre consultante, en début d'assemblée.

M. Massie explique que cette année, nous avons pour fins de mandat six (6) administrateurs, considérant que nous voulons qu'il n'y ait pas un changement complet des administrateurs à chaque année.

Conformément aux nouveaux règlements généraux et considérant qu'il n'y a pas eu de candidate ou candidat pour les postes à combler, les personnes suivantes sont élues par acclamation pour un mandat de deux (2) ans (2024) soit :

Mélanie Arseneault / Lanaudière Laval

Kathleen Caudron / Lanaudière-Laval

Pascal Lévesque / Est du Québec

Éric Bédard / Montérégie-Estrie

Gilles Lalande / Montréal (qui est à son dernier mandat, considérant qu'il aura atteint 10 années consécutives au CA, en 2024)

Michel Tremblay / Montréal et Martin Monté complèteront le poste d'un an de Louise Boucher

Nous avons aussi deux (2) postes à combler pour des fins de mandat d'un (1) an (2023), soit **Laurentides-Outaouais**, suite au départ de Caroline Blaquièrre, en mars dernier. Depuis le 28 mars dernier, nous avons envoyé une note spéciale à l'ensemble des membres des Laurentides et un rappel. Nous n'avons reçu aucune mise en candidature pour ce poste. De plus, le poste **pour la région de l'Est du Québec** est toujours disponible, suite au départ de Louise Boucher.

Par contre, il est inscrit dans nos règlements généraux, à l'article 24, avant-dernier paragraphe que, si les sièges dévolus pour représenter les régions socio-sanitaires énoncées ne sont pas comblés, ces sièges pourront être comblés par les autres secteurs de représentativité ou autres catégories de membres, le cas échéant.

Après cette présentation de M. Massie, ce dernier demande si les membres ont bien compris et que, si jamais il y a des candidats ou candidates pour le poste vacant, ils peuvent déposer leur candidature aujourd'hui ou dans les prochains jours pour ces postes.

Après discussion, il fut convenu que la composition du conseil d'administration 2022-2023 serait :

Mme Mélanie Arseneault (Lanaudière)

Mme Kathleen Caudron (Lanaudière)

M. Pascal Lévesque (Capitale Nationale)

M. Éric Bédard (Montérégie)

M. Michel Tremblay (Montréal)

M. Gilles Lalande (Montréal)

M. Martin Monté (Est du Québec) Mandat de 1 an

Mme Nancy Leduc (Laurentides)

Mme Nadia Landry (Montérégie)

Mme Valérie Dassie (Montérégie)

M. Mario-Olivier Massie (Directeur général-conseil)

Vacant (Laurentides) Mandat de 1 an

R-22-06-20

Il est proposé par Caroline Blaquièrre, secondé par Simon Thérour et adopté à l'unanimité d'approuver la composition du conseil d'administration 2022-2023 de la FRIJQ, qui sera composé de :

Mme Mélanie Arseneault (Lanaudière)
Mme Kathleen Caudron (Lanaudière)
M. Pascal Lévesque (Capitale Nationale)
M. Éric Bédard, (Montérégie)
M. Michel Tremblay (Montréal)
M. Gilles Lalonde (Montréal)
M. Martin Monté (Est du Québec) Mandat de 1 an
Mme Nancy Leduc (Laurentides)
Mme Nadia Landry (Montérégie)
Mme Valérie Dassie (Montérégie)
M. Mario-Olivier Massie (Directeur général-conseil)

Vacant (Laurentides) Mandat de 1 an

Et que le comité exécutif sera nommé lors du prochain conseil d'administration en septembre prochain.

12. Pour les questions diverses des membres, Caroline Blaquière a tenu à remercier le travail exceptionnel de la présidente, Mélanie Arseneault, pour son implication au cours des derniers mois.
13. Levée de l'assemblée

En terminant, la présidente tient à remercier les membres présents pour leur participation. De plus, elle les félicite pour leur excellent travail au cours des derniers mois et leur souhaite une bonne période estivale, en plus de les inviter au cocktail dinatoire qui suit. Elle demande la levée de l'assemblée générale annuelle 2021-2022, d'une durée de trente (30) minutes, qui a pris fin à 17 heures (17 h).

R-22-06-21

Il est proposé par Simon Théroux, secondé par Kathleen Caudron et adopté à l'unanimité de lever l'Assemblée générale annuelle 2021-2022, d'une durée de trente (30) minutes et qui a pris fin à 17 heures (17 h).

Michel Tremblay, secrétaire
2022-2023

Mélanie Arseneault, présidente
2022-2023